



Grandes cultures

N°04
20/02/2024



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

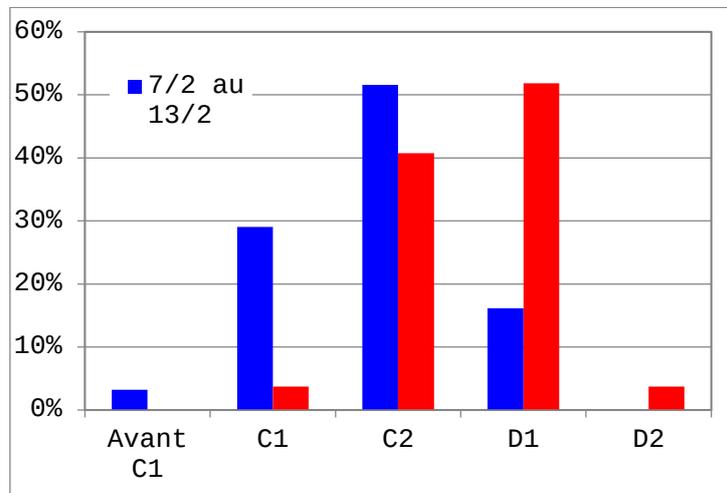
- **Stade : variables de C1 à D2 (BBCH30 à 53), majoritairement aux stades C2 à D1 (BBCH 31 à 50).**
- **Charançon de la tige du colza : nouvelle capture semaine dernière.**
- **Méligèthes : premières observations, pas de risque à ce jour.**

Nombre de parcelles	Colza
Créées	44
Observées	27

Colza

• Stade phénologique et état de la culture

Avec les températures des derniers jours et l'augmentation de la durée du jour, l'évolution des stades est rapide. Plus de 50 % des parcelles ont dépassé le stade D1 (Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales).



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

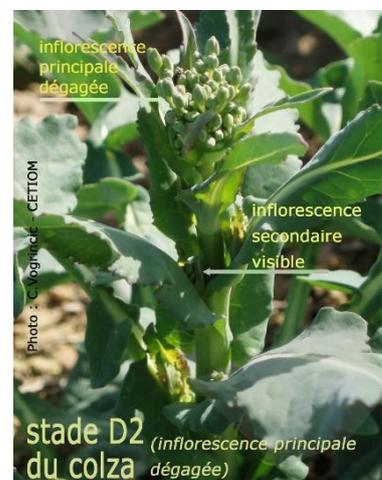
Rappel des stades

Stade C1 (BBCH 30) : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH 31) : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH 50) : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 (BBCH 53) : « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible ».



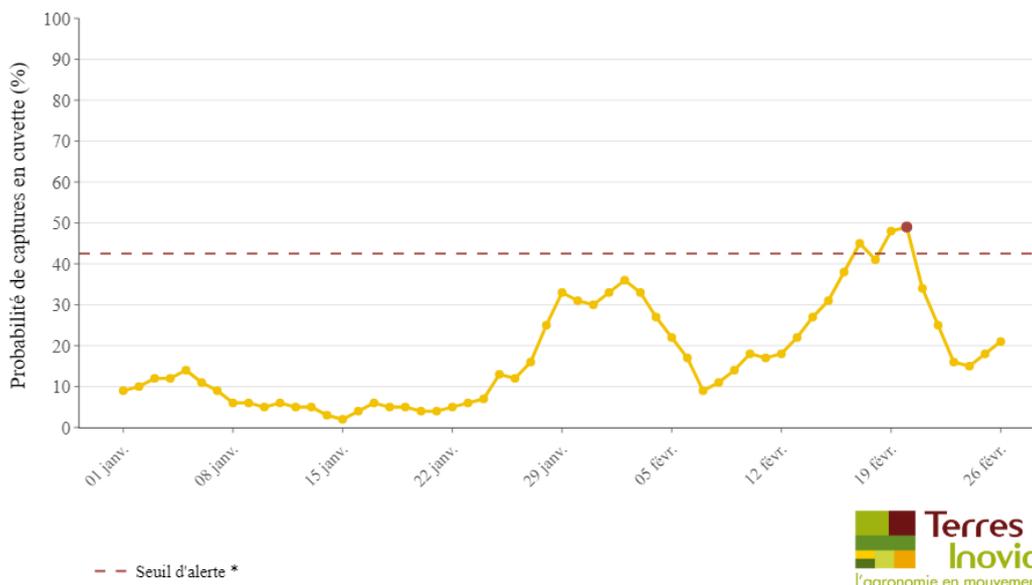
Stades du colza
(Crédit Photo : Terres Inovia)

• Charançon de la tige du colza

Lors du dernier BSV, seulement 30 % des cuvettes du réseau avait signalé la présence de charançon de la tige. Avec les fortes températures depuis mercredi dernier et de belles journées ensoleillées notamment samedi, la quasi-totalité des cuvettes du réseau indique la présence de l'insecte (93 %). Le nombre d'individus piégés est très variable (1 à 190) avec une moyenne proche de 20.

Ce rebond d'activité est bien illustré par le modèle de prédiction de captures en cuvette pour la station de Niort.

Les conditions climatiques à partir d'aujourd'hui vont se dégrader et vont donc limiter le déplacement des insectes vers les parcelles de colza.



Modélisation Captures en cuvette Station de Niort

Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon de la tige du colza

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Le modèle sort une courbe de risque de piégeage sur la commune renseignée.

Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une carte de France est également consultable et représente le risque journalier à la date sélectionnée.

Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).



Rappel : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé.

Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

Évaluation du risque :

Presque toutes les cuvettes signalent la présence du charançon de la tige – captures probable de mercredi à samedi dernier.

Aux regards des températures élevées, les charançons acquièrent très rapidement la capacité à pondre. Les données disponibles dans un département limitrophe comme l'Indre-et-Loire (37) confirment que les dernières femelles capturées sont aptes à pondre et même que les premières ont commencé les activités de ponte.

La gestion du risque étant à prendre en compte à l'échelle du réseau, le risque est donc classé comme **fort** pour toutes les parcelles où le risque n'a pas été pris en compte depuis milieu de semaine dernière.

• Méligèthes

Avec ces températures très élevées, les méligèthes ont été observées en cuvette. Les premiers dénombrements (du nombre de méligèthe par plante) ont été réalisés dans 5 parcelles. Les valeurs sont pour l'instant en dessous des seuils de risque. Le changement de temps ne sera plus favorable aux déplacements massifs des insectes vers les parcelles de colza.

Rappel : Les adultes de méligèthes perforent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. **Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.**

Les populations de méligèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

Période de risque : du stade D1 (boutons accolés) au début de la floraison F1.

Seuil indicatif de risque : il dépend du stade et de la vigueur du colza :

Etat du colza	Stades du colza	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu développé (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Évaluation du risque :

Le risque est actuellement **faible**.

Le dénombrement sur plante qui est le seul moyen pour définir le risque. Il doit se combiner en plus avec le stade de la culture et l'état du couvert.



Attention : les méligèthes sont résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuels.

Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le méligèthe](#)

[Etat des résistances selon la région et le ravageur](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".